
Scot'OUEST


A L P E S - M A R I T I M E S

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Jérôme Viaud, Président du Syndicat Mixte en charge de l’élaboration, de l’approbation, du suivi et de la révision du SCOT’Ouest des Alpes-Maritimes, atteste que les 7 arrêtés de prescription des plans de prévention des risques d’inondation des communes du Cannet, de Cannes, de Pégomas, de Mougins, de La-Roquette-sur-Siagne, de Grasse et de Mandelieu-la-Napoule signés le 5 décembre 2017; ainsi que les 7 arrêtés modificatifs correspondant signés le 11 mai 2018 ont bien été affichés du 9 avril au 13 mai 2019 inclus.

Fait à Grasse, le 14 mai 2019.

Jérôme Viaud



Syndicat Mixte en charge du SCOT
SCOT de
l'ouest
des AM

Vu Le Commissaire Enquêteur

Odile BOUTELLER